

PLAN PAYSAGE DU HAUT-VICDESSOS

Nouvelles perspectives en territoire de montagne ?

Qu'est-ce que c'est ?



UN OUTIL COLLECTIF

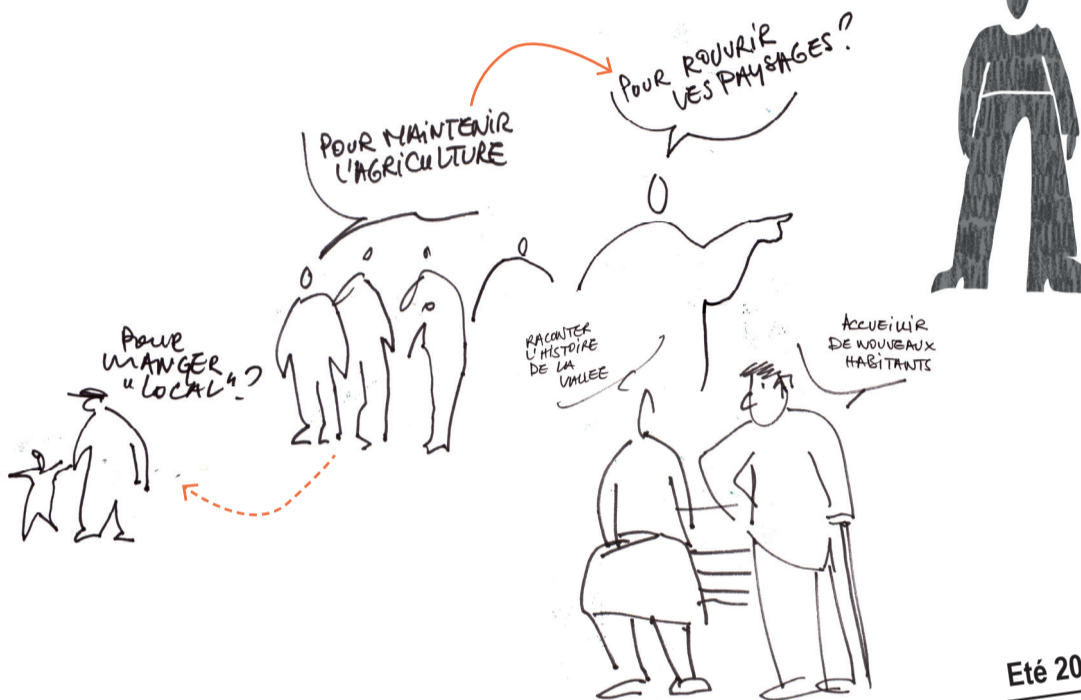
7 communes associées pour construire un **plan d'actions** en faveur des paysages, du cadre de vie et de l'attractivité de la vallée.

Plan de Paysage du Haut-Vicdessos	
1403 habitants	315 km ²
Retenu parmi les 15 lauréats de l'appel à projet national	
subvention Etat : 30 000 € sur 2 ans (75% du montant du projet)	

AUZAT, GESTIES, ILLIER-ET-LARAMADE, LERCOUL, ORUS, SIGUER, VAL-DE-SOS

ont désigné la commune d'Auzat pour porter ce projet commun aux communes de la vallée.

A quoi ça sert ?



> Trouver des lignes communes, des points d'accord autour d'objectifs paysagers et les traduire en actions. Par le paysage, il est possible de fédérer les acteurs locaux pour se donner les moyens de nouveaux projets.

Le Plan de Paysage est un outil non-contraignant et concret qui vise à coordonner les initiatives entre elles et à réaliser des actions pour mettre en valeur les paysages et faire revivre la vallée.

> Tous les types d'espaces sont concernés: habités, agricoles, forestiers, naturels, ... car la prise en compte du paysage, tel que défini par la convention européenne du Paysage (Florence, 2000) vise à garantir l'accès de tous, à un cadre de vie de qualité.

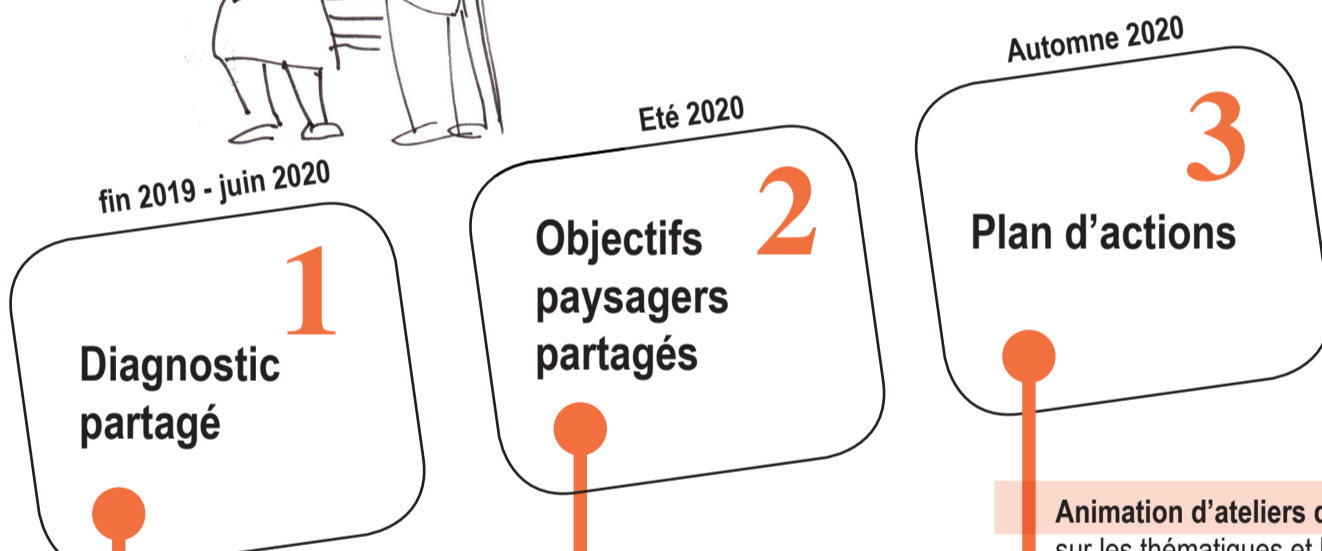
Encore une Etude..?



Le diagnostic partagé n'est pas une étude de plus. Il synthétise les études existantes et les enrichit des avis et points de vues des acteurs locaux, et notamment des habitants, pour mettre en évidence les dynamiques et les enjeux actuels.

Les enjeux ? Ce sont ce que les évolutions peuvent avoir de positif ou de négatif. Chacun a son point de vue. Il est donc important que les avis puissent s'exprimer largement afin qu'ils trouvent leur place dans les actions envisagées.

Synthèse territoriale des dynamiques et des enjeux



20/09/2019
Journée inaugurale

Questionnaire de consultation

Ateliers ouverts à tous sur les thématiques à enjeux

Journée - forum

Stratégie paysagère partagée

Animation d'ateliers d'actions

sur les thématiques et les lieux qui auront été choisis lors de la journée «forum» pour mettre en oeuvre la stratégie.

Programme d'actions

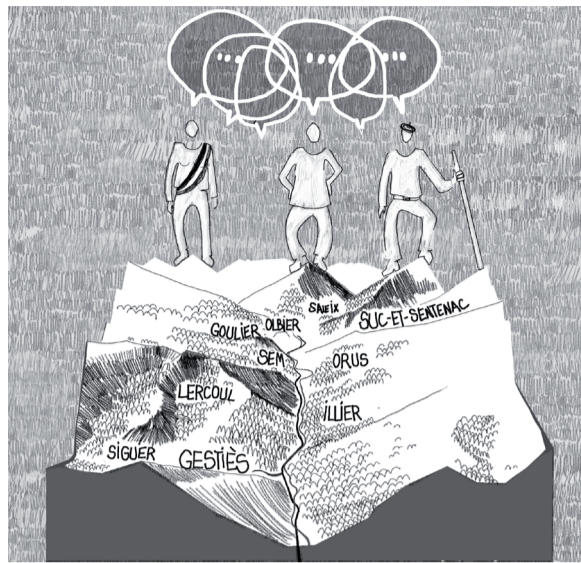
Tous types d'actions sont possibles : aménagements, plantations, animation foncière, pédagogie, planification...
Par exemple : réhabiliter un ancien verger à proximité du village.
Mettre en place un outil commun pour que les exploitants de la vallée puissent mieux valoriser leurs productions localement.
Mettre en valeur les « entrées » dans la vallée : ouvertures ponctuelles sur les montagnes le long des axes principaux...

et les porteurs d'actions ne sont pas uniquement les collectivités. Les habitants sont les premiers acteurs du paysage, les acteurs professionnels aussi participent par leurs activités à fabriquer notre environnement quotidien.

PLAN PAYSAGE DU HAUT-VICDESSOS

Dessignons ensemble notre territoire de demain

Le plan de paysage du Haut-Vicdessos se construit avec les acteurs locaux, les partenaires (institutionnels, techniques, scientifiques et financiers) mais aussi et surtout, **avec et pour les habitants de la vallée** afin de prendre en compte les évolutions qu'ils souhaitent, les initiatives locales et leurs propositions. Toutes les personnes motivées et concernées peuvent y contribuer à tous les étapes et participer ensuite à la mise en oeuvre des actions.



ENGAGEMENTS POUR UNE CONCERTATION EFFICACE ET CONSTRUCTIVE

Les collectivités s'engagent à :

- > assurer une **information régulière, claire et accessible à tous** ;
- > associer toute personne qui souhaite participer à la démarche ;
- > garantir le **respect de la liberté de parole de tous** et permettre l'expression de la pluralité des points de vue, des attentes et des propositions ;
- > mettre en place des **conditions favorables au dialogue, à l'écoute mutuelle et à la coopération** ;
- > expliciter de manière argumentée les propositions retenues à l'issue de chaque étape ;

Tous les avis et les propositions exprimés seront pris en compte et étudiés à condition qu'ils soient argumentés.

Qui Participe?



Une démarche participative et concertée à l'échelle de la vallée

UN ELU REFERENT PAR COMMUNE

Chaque commune a désigné un élu référent pour participer à l'élaboration du Plan de paysage et veiller au bon déroulement de la démarche.

PARTENAIRES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Le PNR des Pyrénées Ariégeoises et la Communauté de communes de Haute-Ariège apportent leur appui technique à la démarche. L'Observatoire Homme-Milieu apporte son expertise scientifique pour suivre et enrichir le Plan de paysage.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine, Direction Départementale des Territoires, Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement, Conseil Départemental, ...

HABITANTS, COLLECTIFS ET ASSOCIATIONS

A toutes les étapes, les habitants sont invités à participer à l'élaboration du Plan de paysage du Haut-Vicdessos.

ACTEURS LOCAUX :

SYMAR, Fédération Pastorale, Chambre d'Agriculture de l'Ariège, Office National des Forêts, EDF...

COMITE DE PILOTAGE
valide chaque étape et prend les décisions

MODALITES DE LA PARTICIPATION

a chaque étape



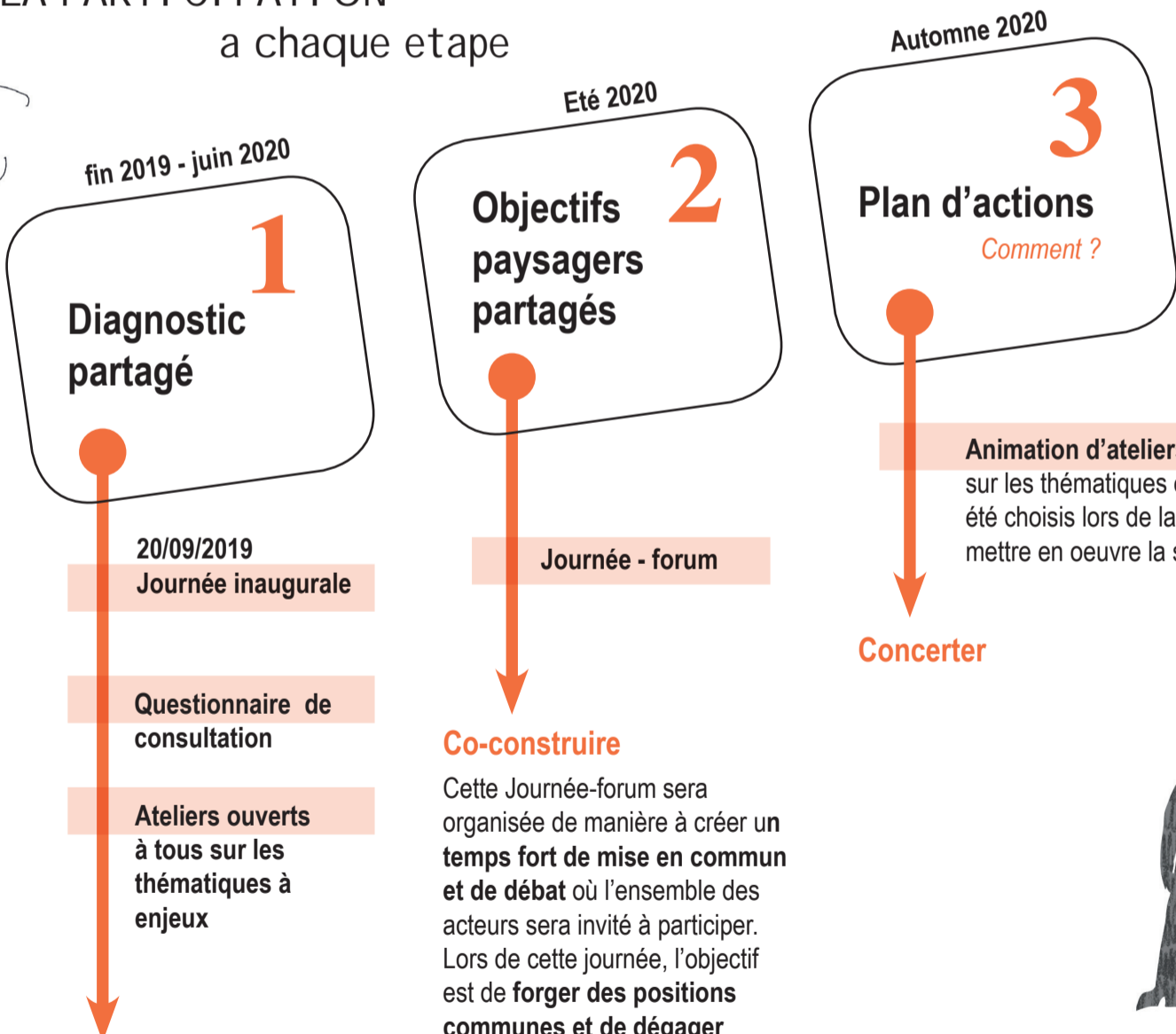
Les outils de communication

La **Fabrique citoyenne des paysages** à la Fête de la Montagne à Auzat (13/07/2019) a permis d'échanger avec les habitants (petits et grands) sur les évolutions souhaitées ou redoutées des paysages.

Courrier d'information à tous les habitants / Affichage & flyers / Presse locale et partenaires : communiqué de presse, articles / Brochure de présentation...

Un site internet dédié au Plan de Paysage du Haut-Vicdessos : www.paysages-hautvicdessos.fr

pour retrouver toutes les informations, les événements et les documents produits à chaque étapes.



Qui décide ?

Les élus «réfèrents» des collectivités concernées sont chargés de rapporter les décisions du comité de pilotage aux instances délibérantes de leur collectivité pour validation quand les décisions concernent leur territoire et leurs domaines de compétences.

